

En deuxième lieu, le député peut-il me dire s'il savait que de telles allégations avaient été niées catégoriquement par la personne mentionnée, soit M. Hugh Lawford, dans l'édition du jour suivant du *Citizen* d'Ottawa.

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur l'Orateur, j'ai mentionné, en commençant à lire l'article de Douglas Fisher, que je savais que cet article avait été réfuté par M. Lawford. J'ai aussi dit qu'aucune mesure n'avait été prise. J'ai simplement déclaré que, dans la réfutation de cet article par M. Lawford, ce dernier avait menacé d'intenter des poursuites et j'attends que le procès débute.

**M. Stewart:** Puis-je poser une question supplémentaire? Puis-je demander au député si le simple fait qu'une personne ne pousse pas plus loin une poursuite devant les tribunaux permet de conclure à l'exactitude des allégations auxquelles cette personne s'est opposée?

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur l'Orateur, je veux exprimer mes convictions de façon à éviter tout malentendu. Je siège dans cette Chambre depuis neuf ans. Pendant ce temps, précisément depuis deux ou trois ans, des rumeurs telles que je n'en avais jamais connu ont hanté cette enceinte. Lorsque l'affaire a éclaté, dont nous ne pouvons pas parler, il a paru dans les journaux des choses qui se sont révélées fausses. Il faut que quelqu'un ait lancé ces rumeurs, et j'ai consigné l'avis de M. Douglas Fisher quant à l'identité d'une des sources.

Ce que j'ai à dire maintenant est très brutal et va droit au but. Par sa question le député dit que je cherche la bête noire, que j'accepte la responsabilité de tout ce que Douglas Fisher écrit. Il manque complètement mon argument principal. Quelqu'un était sûrement l'auteur de ces rumeurs; ces bruits ne couraient pas par accident. J'en ai entendu moi-même de la bouche de députés libéraux, mais je ne m'abaisserai pas au point de mentionner des noms. Je demande simplement d'où partaient ces bruits. J'en ai cité une source et je me demande maintenant pourquoi nous sommes naïfs au point de ne pas comprendre l'immense campagne de publicité qu'a lancée le gouvernement en 1963 au lieu de préconiser des programmes politiques. Il essayait de parvenir à ses fins au moyen d'une campagne publique de salissage qui doit cesser si nous voulons que le Parlement continue d'exister.

**M. B. S. Mackasey (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, après avoir suivi, plus tôt dans la

soirée, le discours du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), si je le compare au discours du préopinant, le député de Qu'Appelle (M. Hamilton), je suis convaincu que les spectateurs dans les tribunes constateront le mal dont souffre le Parlement. Le député de Qu'Appelle a jugé bon d'attaquer pendant dix minutes M. Hugh Lawford dans le discours le plus déconcertant de la journée, car j'ignore quel était son but. Néanmoins, il me semble méprisable et lâche de la part d'un député d'attaquer un fonctionnaire dont le seul recours est de s'asseoir silencieusement dans la tribune et d'écouter le député lire rien d'autre que des potins, des allusions et des calomnies.

Je suis député depuis quatre ans. Comme la plupart des nouveaux députés, à mon arrivée ici, je n'éprouvais aucune crainte ou hésitation à lancer à la Chambre ce que, dans mon humilité, je pensais être une attaque vigoureuse et méchante. A cette époque-là, je considérais tous ceux qui n'étaient pas du parti libéral comme des ennemis.

Depuis lors, monsieur l'Orateur, j'estime avoir acquis un peu plus de maturité. Les quatre années que j'ai passées ici m'ont permis de connaître la plupart des députés indépendamment des partis et de les appeler par leurs prénoms. Tout le monde sait qu'après les heures de travail, j'ai eu l'occasion de fraterniser avec la plupart des députés tant créditistes, socialistes que conservateurs. Je peux déclarer sans crainte d'être contredit que personnellement je ne connais pas de gens plus charmants.

Je siège tous les jours ici, intervenant rarement dans un débat, et, quand je le fais, je suis peut-être agressif; mais je me demande pourquoi la Chambre des communes a dégénéré à un tel point que l'affaire Munsinger ait pu devenir une réalité. Je me demande pourquoi nous débattons un amendement qui ternit l'honnêteté d'un homme qui n'a pas encore eu l'occasion de se défendre. Je veux parler de notre premier ministre (M. Pearson) qui est malade.

La question qui a été soulevée aujourd'hui à l'occasion de la motion de subsides devrait, me semble-t-il, attendre que le premier ministre soit présent à la Chambre. Le député de Royal (M. Fairweather), en présentant l'amendement, a agi d'une façon sensée comme d'habitude. Il s'inquiète comme moi de la liberté des individus, députés ou autres. Je crois que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre partagent jusqu'à un certain point